



Façade de Vincent Barré (1787) : la division de la façade en trois parties couvertes de toit en pavillon (pour les ailes) et d'un toit à longs pans et croupes au centre, conserve en partie la disposition antérieure.

IVR52\_20137200877NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction interdite